

PIB

France Prévision 2024 : +0,8 %

Défaillances

Morbihan Défaillances : +34 %

Emploi

Lorient-Quimperlé Emploi salarié 4e trim. : +0,5 %

Chômage

Lorient-Quimperlé Moins de 25 ans : +4,6 %

SOMMAIRE

Territoire

Évaluation du SCoT

6 ans après l'approbation : qu'est-ce qui a bien fonctionné ? que reste-t-il à améliorer ?

Habitat

BBO et le logement

Démographie, parc de logement, marchés... Synthèse d'une démarche avec les élus de BBO Communauté.

Economie

Création et reprise d'entreprise

Un portrait des porteurs de projet suivis de 2018 à 2022.

Economie

Friches et dents creuses

Bilan de la reconquête des friches et des dents creuses dans les zones d'activités du pays de Lorient depuis 2018.

Handicap

Observatoire HIT

Handicap Innovation Territoire : enquête sur la perception du handicap et le point de vue des personnes en situation de handican

Tourisme/économie

Retombées économiques

Le Festival Interceltique de Lorient reçoit chaque année des milliers de visiteurs. Bilan de ces retombées économiques.

» Actualité des entreprises 12 14

» Conjoncture

Le dernier Barographe vous faisait découvrir les résultats d'une étude sur des scénarios de mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) sur quatre communes du SCoT. Le sujet de la sobriété foncière est loin d'être épuisé.

La planification territoriale se réinvente pour intégrer cet objectif majeur de la loi Climat & Résilience. En attendant d'y répondre par une modification des SCoT, les territoires poursuivent les démarches déjà engagées pour se développer sans consommer d'espace. C'est le cas des zones d'activités économiques sur lesquelles des efforts importants de reconquête du foncier ont été réalisés, soulignés dans l'évaluation de la mise en œuvre du SCoT du pays de Lorient.

Ces efforts sont d'autant plus nécessaires que le foncier disponible est rare et l'envie des entreprises de rester implantées sur les sites les plus attractifs est toujours aussi prégnante. La connexion aux flux logistiques et commerciaux, la proximité des clients comme des fournisseurs et partenaires constituent toujours des critères majeurs d'implantation. Ainsi, l'emploi déménage peu, au contraire des ménages, et les polarités évoluent peu malgré les réalisations de nouveaux sites sur l'ensemble du territoire. Sur le pays de Lorient-Quimperlé, 6 communes sur 46 concentrent les deux tiers des emplois.

Les ménages ne suivent pas le même mouvement. Ils se répartissent entre les communes précitées de manière beaucoup plus diluée. Dès lors, les navettes domicile-travail continuent à augmenter. Et les territoires de se trouver face aux défis concomitants de la réduction des consommations d'espaces, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, de la réduction des inégalités, de la réponse aux besoins en logements, en foncier économique, en



→ Les déplacements domicile-travail

État des lieux 2020 et évolutions depuis 2015

L'augmentation du nombre des navettes domicile-travail traduit la dissociation toujours plus importante entre lieu d'habitat et lieu d'emploi. Deux tiers des actifs du pays de Lorient-Quimperlé travaillent en dehors de leur commune de résidence. Quels sont les trajets les plus nombreux ? Où augmentent-ils ? L'étude fait le bilan et explique le phénomène.

>>> Les chiffres clés, les analyses P. 8







SCoT du pays de Lorient

Un premier bilan 6 ans après l'approbation du SCoT



Les dispositions de l'article L. 143-28 du Code de l'urbanisme prévoient que les SCoT fassent l'objet d'une évaluation dans un délai de six ans après leur approbation. AudéLor a réalisé un premier bilan du SCoT du pays de Lorient approuvé le 16 mai 2018.



L'info

→ Voir aussi ->L'évaluation du SCoT. www.scot-lorient.fr



Méthodologie

Parmi les pièces du SCoT approuvé, le document "synthèse et justification des choix" liste les indicateurs d'évaluation du SCoT. Ces derniers ont été définis pour illustrer l'évolution du territoire du SCoT à la lumière des quatre axes de développement votés par le pays de Lorient et constituant son projet d'aménagement et de développement durable (PADD). L'évaluation du SCoT peut recourir à plusieurs types de données des données statistiques (valeurs chiffrées), des données morphologiques (cartes, photos, etc.) et des données qualitatives (observations, opinions, etc.). Pour une meilleure compréhension du territoire, le tableau de bord intègre des indicateurs qui ne relèvent pas directement de la mise en œuvre du SCoT mais décrivent le contexte territorial.

Une fiche "indicateur" a été rédigée pour chaque indicateur retenu. L'évaluation quantitative basée sur ces fiches indicateur est complétée par une analyse qualitative. Celle-ci vise à démontrer l'intégration ou non des prescriptions et recommandations du SCoT dans les PLU ou autres documents de planification et de programmation (PLH, PCAET). Enfin, une évaluation juridique tenant compte des évolutions législatives a été réalisée pour s'assurer que le SCoT respecte les changements normatifs récents.

Huit indicateurs sont considérés comme "incontournables" car ils sont essentiels pour évaluer l'efficacité du SCoT. Les indicateurs classés comme "significatifs" sont liés à des éléments sur lesquels le SCoT exerce une influence directe. Quant aux indicateurs classés "utiles" ou de "contexte", ils concernent des éléments sur lesquels le SCoT n'a qu'une influence indirecte, voire des indicateurs relevant d'autres politiques publiques que le SCoT.

Axe "Pérennité et transitions"

Ce premier bilan du SCoT sur le chapitre "pérennité et transitions" est favorable à un maintien en vigueur du document tout en poursuivant les efforts. Les indicateurs significatifs soulignent des avancées vers un modèle plus durable. La production croissante d'énergies renouvelables, la production de logements conforme à l'armature urbaine prévue, ainsi que la préservation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques attestent des efforts engagés pour concilier développement et préservation des ressources naturelles. Ces indicateurs témoignent d'une vision à long terme axée sur la durabilité et la préservation des écosystèmes locaux, conformément aux principes énoncés dans le préambule du SCoT.

Cependant, les indicateurs *incontournables* révèlent également des actions à poursuivre et intensifier pour assurer la continuité de cette démarche. La consommation d'espace ainsi que les ruptures de continuité écologique causées par les infrastructures routières et les ouvrages hydrauliques ont pu être pointées. Elles représentent des enjeux majeurs pour la préservation des équilibres naturels et la biodiversité du territoire. Ces défis exigent une poursuite des actions engagées pour limiter la consommation d'espace et minimiser les impacts négatifs sur la trame verte et bleue.

Vallée du Lézévry Merlevenez



Deux exemples de ruptures de continuités écologiques de la trame verte et bleue

Source: OCS 2013 et 2019, IGN BD Topo, inventaires Breizh Bocage, DDTM 56, CBN Brest, Lorient Agglomération, syndicat mixte Dunes Sauvages de Gåvres à Quiberon, Bio-Littoral, Mos 2011 et 2021, orthophotographie 2022. Réalisation: AudéLor, avril 2024

Trame verte et bleue du SCot

- Corridor écologique
- Réservoir de biodiversité
- Maille impactée à +50% par un changement d'occupation des sols entre 2011 et 2021

Axe "Attractivité et développement"

L'évaluation sur cet axe est favorable à un maintien du SCoT. En effet, le taux de croissance démographique du territoire reste dynamique et positif, malgré son léger retrait par rapport à l'ambition fixée en 2018. La mise en œuvre de politiques favorables à l'installation de nouvelles populations, couplée à un solde migratoire positif, témoigne de l'attractivité maintenue du territoire. Cependant, la tendance au vieillissement de la population et les changements dans la typologie des ménages (plus petits, plus âgés) soulignent la nécessité d'adapter les politiques de logement pour répondre aux nouveaux besoins de la société.

L'importance accordée aux équipements et services dans les différentes communes, ainsi que les efforts en matière de logement social et d'accompagnement des populations vieillissantes, montrent une prise en compte des enjeux sociaux et de qualité de vie. Cependant, la persistance d'une forte demande de logements sociaux met en lumière des actions à amplifier en matière de politique du logement public.

Par ailleurs, l'effort de remobilisation du foncier économique, notamment grâce à la création de la Cellule de redynamisation du foncier économique (CREFE), a dépassé les objectifs fixés. À l'inverse, les objectifs de production de nouvelles zones ne sont pas atteints.

En outre, la hausse de la fréquentation du TER souligne l'importance des infrastructures de transport dans l'attractivité du territoire. Enfin, malgré des avancées significatives, certains défis restent d'actualité, notamment en matière d'optimisation du foncier urbain et de poursuite de la préservation des surfaces agricoles utiles.

Axe "Centralités et proximité"

Sur cet axe, les indicateurs utilisés pour évaluer l'impact du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) révèlent à la fois des avancées significatives et des défis persistants pour assurer la cohésion sociale et territoriale du territoire.

D'une part, les indicateurs significatifs mettent en évidence l'importance des centralités en tant que centres de vie, avec une concentration de la population et des équipements essentiels. Cependant, l'éloignement des services de base d'une partie de la population soulève des préoccupations quant à l'accessibilité et à l'équité territoriale. De plus, les tendances en matière de mobilité, marquées par une forte dépendance à l'automobile et des distances domicile-travail en augmentation, soulignent la nécessité de développer les modes de déplacement alternatifs et de rapprocher habitat et emploi.

D'autre part, les indicateurs *incontournables* révèlent des progrès dans la gestion de l'urbanisation et du tissu commercial. La densification de l'habitat, notamment à travers la construction de logements en espaces

équilibres territoriaux même si les efforts sont à poursuivre dans ce domaine. Enfin, la réduction des surfaces commerciales vacantes dans les centralités témoigne de l'efficacité des politiques de revitalisation urbaine mises en œuvre. Elles renforcent ainsi l'attractivité des centres-villes et leur rôle de pôles économiques et sociaux. Les périmètres de la ville élémentaire sur le pays de Lorient Sources : BPE, IGN, AudéLoi Réalisation : AudéLor Bubry Densité d'équipements du auotidien au km2 pour Inguiniel chaque périmètre de la ville élémentaire + de 20 Plouay de 10 à 20 - de 10 **Quistinic** centralité non couverte par Lanvaudan la ville élémentaire (dont Calan, Lanvaudan et Sainte-Hélène) Calan Cléquer Inzinzac-Lochrist Pont-Scorff Caudan Geste Guidel Languidic Brandérion anester Kervignac Nostang Plæmeur Riantec Merlevenez Sainte-Hélène Plouhined Larmor-Plage Locmiquélic Port-Louis

urbains, contribue à limiter la consommation d'espace et à préserver les

Axe "Equilibre et diversité"

Les indicateurs de cet axe mettent en lumière la richesse et la diversité du territoire. Les indicateurs *significatifs* soulignent une répartition équilibrée des zones d'activités à travers les différents secteurs géographiques, favorisant ainsi la dynamisation économique globale et la diversification des opportunités commerciales et industrielles. De même, l'observation de l'évolution de la taille des logements révèle l'amorce d'une adaptation aux besoins changeants des ménages, mais la diversification de l'offre doit être amplifiée rapidement pour répondre à la variété des besoins.

Dans le même temps, les indicateurs *incontournables* montrent une évolution encore légère de la densité bâtie, illustrant une croissance maîtrisée du tissu urbain et un processus de densification. Cette augmentation de la densité bâtie, accompagnée du développement de nouveaux logements, témoigne d'une volonté de gestion équilibrée du territoire, visant à préserver ses ressources tout en répondant aux besoins croissants de logements.

Retrouvez la cartographie des périmètres de la ville élémentaire









BBO Communauté

Les dynamiques du logement sur BBO Communauté



Soucieux de développer une culture commune en matière de politique du logement, les élus de BBO Communauté ont souhaité disposer d'une analyse de la situation de leur territoire sur le sujet. Ils perçoivent en effet sur le territoire une assez forte tension sur l'offre de logements et identifient des difficultés d'accès pour certains ménages.

+ d'infos

→ Document technique №1, Les dynamiques du logement sur BBO Communauté, AudéLor, mai 2024, bientôt disponible sur notre site internet

La dynamique démographique ralentit

En matière démographique, BBO Communauté bénéficie toujours d'une bonne dynamique (+0,58 % par an entre 2014 et 2020) mais nettement ralentie par rapport à la période 2009-2014 (+1,91 % par an). Son solde naturel subit l'érosion commune à de nombreux territoires : de moins en moins de naissances sur le territoire, davantage de décès. La population vieillit : la part des 60 ans et plus est passé de 21,1 % en 2009 à 28,4 % en 2020.

Cette baisse légère du solde naturel s'accompagne d'une baisse encore plus forte du solde migratoire. Historiquement élevé, il a été le moteur principal de la croissance démographique de BBO Communauté. Il reste positif mais son érosion contribue à 85 % du ralentissement de la dynamique démographique.

Hausse du nombre de ménages, diminution de leur taille

Du fait de la décohabitation, le nombre de ménages progresse à un rythme plus rapide que la population : +1,1 % par an entre 2014 et 2020. On en compte près de 7 850 en 2020. Corollaire du vieillissement de la population, la taille moyenne des ménages diminue, avec de plus en plus de personnes seules. Même si le territoire accueille encore des familles, la part de ces dernières diminue. Ainsi, en 2020, deux tiers des ménages sont constitués d'une personne seule (27,6 %) ou de deux personnes (38,6 %). Parmi ces derniers, la majorité des personnes de référence ont plus de 55 ans. En 2020, les couples avec enfants ne représentent plus que 30,5 % des ménages contre 35,4 % en 2009.

Hausse du nombre de ménage

+ |,| %

par an entre 2014 et 2020 du fait de la décohabitation.



NOMBRE DE LOGEMENTS SUR BBO

9650

en 2020 (dont 92,6 % de maisons individuelles). La progression est de +7,5 % en 6 ans.

Prépondérance de la maison individuelle pour propriétaires

On dénombre 9 650 logements sur BBO communauté en 2020 (dont 92,6 % de maisons individuelles). La progression est de +7,5 % en 6 ans. Elle est supérieure à celle de la population (sous l'effet de la décohabitation) et aussi à celle du nombre de ménages, signe d'une évasion d'une partie du parc vers la résidence secondaire et la vacance.

Le parc de résidences principales (7 844 logements) est très majoritairement détenu par des propriétaires occupants : 80,1 %. Cette part est en légère augmentation. Seulement 13,0 % du parc de résidences principales est occupé par des locataires du parc privé, et 5,9 % par des locataires du parc public. Si la part de ces derniers est en légère hausse, celle du parc locatif privé est en baisse. La part importante de propriétaires occupants et la faiblesse de l'offre locative limite fortement la mobilité des ménages et l'installation de familles.

Une augmentation des résidences secondaires et des logements vacants

Même si, en part du total, les évolutions sont faibles, deux phénomènes méritent une attention particulière : la progression des résidences secondaires et des logements vacants.

Les 1 330 résidences secondaires représentent près de 14 % du parc. Entre 2014 et 2020, leur nombre a progressé de 16 % alors que le nombre de résidences principales ne progressait que de 13 %.

Si la part des logements vacants reste faible (5 % en 2020), leur nombre progresse lui aussi à un rythme plus élevé que celui des résidences principales : ils ont augmenté de 36 % entre 2014 et 2020 (contre +13 % pour les résidences principales).

Une inadéquation entre composition des ménages et taille des logements

Dominé par la maison individuelle, le parc de résidences principales est plutôt orienté vers les grands logements. 61,4 % d'entre elles compte 5 pièces ou plus. Avec les logements de 4 pièces on atteint 82,6 % du parc. Si on les compare à la répartition des ménages par taille, on identifie un très fort décalage et un manque évident de petits logements. On dénombre seulement 1 363 logements de 1 à 3 pièces pour 5 194 ménages de 1 à 2 personnes. Ce décalage entre la taille des ménages et celle des logements induit une très forte sous-occupation du parc. Ainsi 88 % des logements sont sous-occupés, dont 66 % en sous-occupation accentuée. Près de deux tiers des 5 pièces ou plus sont occupés par des ménages de 1 ou 2 personnes. 63 % des personnes seules vivent dans des logements de 4 pièces ou plus sans réelle possibilité de trouver logement plus petit.





La production de logement contribue à l'accueil de population

Le "point mort" correspond au nombre de logements à réaliser sur une période pour uniquement maintenir la population. Une production minimale de logements est nécessaire pour maintenir la population sur un territoire : sous les effets conjugués de la décohabitation, de l'évasion d'une partie du parc de résidences principales vers de la vacance, de la résidence secondaire ou de la démolition, une partie des logements produits est "consommée" par la population déjà présente sur le territoire.

Au cours de la période 2014-2020, la production moyenne a été de 120 logements par an sur BBO Communauté. Cette production permet d'accueillir et accroitre la population sur le territoire car le point mort pour la période est de 75 logements par an. Il y a donc chaque année 45 nouveaux logements qui ont contribué à accroitre la population.

Mais, la production neuve, toujours orientée vers la maison individuelle, contribue peu à la diversification du parc. La part des logements de 1 à 2 pièces a même tendance à reculer, passant de 5,8 % à 5,3 % entre 2009 et 2020. La part des 4 pièces ou plus est également en très léger recul (82,6 % en 2020 contre 83,3 % en 2009) tandis qu'une progression plus significative s'observe sur la part de 3 pièces avec +1,2 points (12,1 % contre 10,9 %). Mais en nombre, ce sont toujours les grands logements qui progressent le plus.

Tension accentuée dans le parc social et en accession

Le parc locatif social a augmenté de +5,2 % en 2022 avec 26 logements supplémentaires. Mais la tension locative reste forte avec 3,8 demandes pour une attribution en moyenne. La demande locative sociale (238 demandes au 1º janvier 2024) a progressé de 31 % en 3 ans.

La hausse de la tension locative s'explique par la diminution importante du taux de rotation dans le parc social. En 2022, seulement 5,6 % des logements ont fait l'objet d'un changement de locataire contre 10,3 % en 2018, soit presque 5 points de moins en 5 ans. Le parc est complètement occupé (seulement 3 logements vacants sur 527 au 1^{er} janvier 2023). Les locataires quittent de moins en moins le parc social faute d'offre alternative abordable : la demande est concentrée sur les petits logements, peu nombreux dans le parc privé sur le territoire.

Par ailleurs, les prix des maisons et appartements ont très fortement progressé : \pm 44,5 % entre 2019 et 2022 pour les maisons et \pm 30,0 % pour les appartements. De plus, le durcissement des conditions d'octroi des prêts immobiliers et la hausse des taux d'intérêt rend encore plus difficile l'accession à la propriété des ménages du territoire. Le prix moyen d'une maison individuelle (333 600 € en 2022) est inaccessible sans apport pour les locataires du parc privé ou du parc social. Seuls 20 % des locataires du parc privé auraient accès à un bien de plus de 200 000 €, à peine plus de 10 % des locataires du parc social.

Des enjeux identifiés par les élus

Les élus participants aux échanges ont identifié un fort intérêt à la diversification de l'offre de logement, en particulier la nécessité de développer la production de petits logements. Le besoin de trouver un type de logement intermédiaire entre la maison individuelle et l'habitat collectif a également été souligné. Cette diversification est également jugée nécessaire pour réduire la consommation d'espace et permettre la mixité sociale et les parcours résidentiels.

Les participants soulignent que cette diversification nécessite davantage de maitrise foncière de la part des collectivités. Celle-ci permettrait à la fois de mieux orienter les programmes et d'encadrer les prix de sortie des logements produits. La programmation de la production de logement apparait également nécessaire pour équilibrer l'intervention des promoteurs et des bailleurs sociaux.

Enfin, des enjeux de proximité sur l'offre nouvelle apparaissent. La proximité entre habitat et emploi d'une part, entre habitat et services d'autre part doit être recherchée pour les jeunes actifs et les moins qualifiés comme pour la population âgée sur un territoire dépourvu de service communautaire de transport collectif.

TENSION LOCATIVE SOCIALE

3,8

le taux de tension exprime le nombre de demandes pour 1 attribution. Les bailleurs sociaux s'accordent à dire que la situation est tendue à partir de 3.

Pays de Lorient-Quimperlé

Les flux domicile-travail



Sujet toujours d'actualité, l'étude des flux domicile-travail constitue depuis plusieurs années l'un des éléments clés de l'observatoire de la mobilité. La présente étude s'appuie sur les données "Insee Mobpro" de 2015 et 2020. Elle a pour objectif d'apporter un éclairage sur la situation et l'évolution récente des navettes domiciletravail du pays de Lorient - Quimperlé.



+ d'infos

→ Communication N°239, mai 2024, "Les navetteurs 2020". sur www.audelor.com/Publications

Actif navetteur :

actif résidant sur une commune et travaillant dans une autre commune.

Emploi navetté :

emploi occupé sur une commune par un actif résidant sur une autre commune

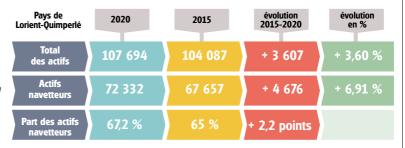
Toujours plus de navetteurs à l'échelle du pays de Lorient

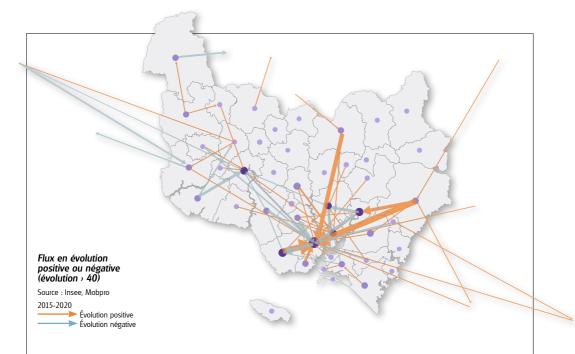
En 2020, le pays de Lorient-Quimperlé compte près de 107 700 actifs et 104 900 emplois. Parmi les 107 700 actifs, 72 300 sont des navetteurs soit 67,2 % des actifs. Sur la période 2015-2020, le nombre d'actifs navetteurs résidant sur le pays de Lorient-Quimperlé a augmenté de + 4 700. Les flux qui ont le plus fortement augmenté en 5 ans ont tous Lorient comme

destination de travail, principal pôle d'emploi du territoire. Les flux Lanester > Lorient (+ 280 navetteurs), Languidic > Lorient (+ 268 navetteurs), Ploemeur > Lorient (+ 242 navetteurs) et Plouay > Lorient (+ 231 navetteurs) totalisent à eux seul près d'1/4 de l'augmentation des navettes du pays de Lorient. Les autres destinations qui augmentent le plus sont Lanester, Hennebont, Kervignac, Quimperlé, Quéven, Caudan et Riantec.

Évolution des navettes domiciles-travail effectuées en voiture à destination de Lorient et Caudan-Lanester entre 2015 et 2020

Source : Insee Mobpro 2015, 2020 - Traitement : AudéLor





Un allongement des trajets domicile-travail

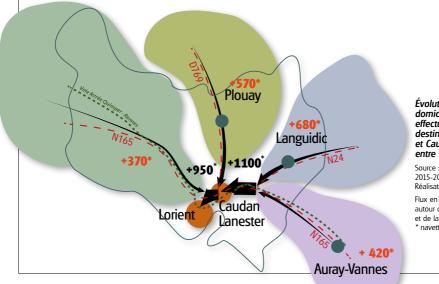
Les navettes sont également de plus en plus longues. La distance moyenne à vol d'oiseau des navettes domicile-travail effectuées par les actifs du pays de Lorient-Quimperlé est passée de 12,5 km en 2015 à 14 km en 2020.

Un autre indicateur de l'allongement des distances domicile-travail est le nombre croissant de flux entrants et sortants du territoire. Près de 14 000 actifs résidant hors du pays de Lorient-Quimperlé viennent y travailler (+ 1 100 entre 2015 et 2020). Dans le sens des sorties, les actifs résidant sur le territoire et travaillant à l'extérieur ont également vu leur nombre fortement augmenter passant de 15 300 à 16 600 sur la période 2015-2020.

Une configuration "en entonnoir" sujette à la congestion routière

On observe une forte augmentation des flux en provenance des secteurs Est et Nord du pays de Lorient-Quimperlé. Sur la route, cela se traduit par des engorgements de la N165 entre Lorient et Hennebont et de la D465 (pénétrante de Lorient). En 5 ans, on compte environ 1 000 navetteurs usagers de l'automobile en plus chaque jour sur ces axes.

La situation reste bien moins tendue sur la partie Ouest du territoire.



Évolution des navettes domiciles-travail effectuées en voiture à destination de Lorient et Caudan-Lanester entre 2015 et 2020

Source : Insee, Mobpro 2015-2020 Réalisation : AudéLor 2024 Flux en forte progression autour de la D769, de la N24 et de la N165 * navetteurs



L'usage des transports collectifs concentré sur le pôle lorientais

La part modale de l'automobile reste largement dominante dans le flux domicile-travail : 92 %. Les transports collectifs sont le 2ème mode utilisé mais ne représentent que 4,7 % des navettes domicile-travail d'une commune à l'autre soit 3 400 navettes sur 72 300.

Seuls 24 flux domicile-travail comptent plus de 30 usagers des transports collectifs. A l'exception du flux Lanester-Caudan, tous ont pour origine ou destination la commune de Lorient. Près de 2000 actifs navetteurs travaillant à Lorient utilisent les TC sur un total de 22 700. Dans le sens inverse, ce sont 970 actifs résidant à Lorient qui utilisent les TC pour travailler dans une autre commune.

Une déconnexion habitat-emploi engendrant l'augmentation des navettes

Le principal facteur générateur de navettes et de saturation des axes routiers est la déconnexion entre habitat et l'emploi. Le premier est dispersé ; le second est concentré sur le cœur d'agglomération. Six communes sur 46 concentrent les deux tiers des emplois.

À cela s'ajoutent les choix ou les contraintes résidentiels des actifs d'habiter dans des communes de plus en plus éloignées de leur lieu de travail.

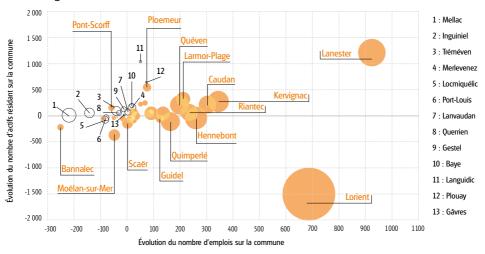


Les écarts entre la composition de la population active habitant les communes et celle des emplois alimentent de nombreuses navettes en chassé – croisé. C'est le cas des flux entre Larmor-Plage et Lorient composé dans le sens Lorient > Larmor-Plage d'une majorité d'ouvriers et employés. Dans le sens Larmor-Plage > Lorient, le flux de navetteur est essentiellement constitué de cadres et professions intermédiaires.

Créer de l'emploi tend à accroitre le nombre de navettes vers la commune

Indépendamment de l'évolution du nombre d'actifs, l'accroissement de l'emploi sur une commune augmente le nombre de navetteurs se rendant chaque jour sur cette commune.

Ainsi, les bulles orange du graphique ci-dessous, dont la taille est proportionnelle à l'accroissement du nombre d'emplois occupés par des personnes venant de l'extérieur de la commune, correspondent majoritairement aux communes en croissance d'emploi (Lanester, Lorient, Kervignac...). À l'inverse, les bulles blanches correspondent à une diminution d'emplois occupés par des actifs venus d'autres communes (plutôt sur la gauche du graphique), là où le nombre d'emplois total diminue (Mellac, Inguiniel, etc.).



Évolution du nombre d'actifs et du nombre d'emplois par commune et évolution du nombre d'emplois navettés entre 2015 et 2020

Source : Insee, FD Mobpro 2015-2020 - Traitement et réalisation graphique : Audélor, février 2024 La taille des bulles est proportionnelle à l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs venus d'une autre commune.

Créer de l'emploi sur la commune ne permet de retenir que peu d'actifs sur leur commune de résidence

Pour les communes qui connaissent une croissance de l'emploi, la hausse des actifs non navetteurs reste faible par rapport à celle des actifs navetteurs. Par exemple, pour 350 emplois supplémentaires créés sur Kervignac entre 2015 et 2020, on dénombre seulement 60 actifs non navetteurs de plus sur la même période. Hennebont, Quéven et Quimperlé voient même leur nombre d'actifs non navetteurs diminuer malgré la hausse de leur nombre d'emplois.

Retrouvez la cartographie dynamique des flux domicile-travail







Point méthodologique

Le recensement de la population s'effectue sur 5 années glissantes. Les chiffres du recensement millésimé 2020 intègrent des données de 2017 à 2022. Il n'y a pas eu de recensement en 2021 pour cause de COVID.





PDM Papeterie QUIMPERLÉ [Ouest-France, 3 décembre 2023]

La branche spécialiste du papier technique du groupe Mativ a été rachetée, par l'indonésien Evergreen Hill Entreprise, filiale du leader mondial du secteur BMJ. Le site de Quimperlé, compte 550 salariés.

RTSYS CAUDAN [Le Journal des Entreprises, 18 décembre 2023]

L'entreprise qui produit des drones sous-marins a vu son chiffre d'affaires doubler entre 2021 et 2023. Elle souhaite se doter d'un nouvel outil industriel pour développer sa production et poursuivre ses projets de recherche.

Penn Industries BANNALEC [Le Télégramme, 18 décembre 2023]

L'entreprise de chaudronnerie industrielle qui avait été reprise en 2000 a été liquidée. Les 7 salariés ont été licenciés.

La Quimperloise RÉDÉNÉ [Le Télégramme, 22 décembre 2023]
Initialement spécialisée dans la production de crêpes, l'entreprise en pleine croissance a diversifié sa production avec les gâteaux bretons et kouign-amann. Elle va développer une gamme salée en 2024. Elle compte 26 salariés.

Fonderie de Bretagne CAUDAN [Ouest-France, 26 janvier 2024]

Reprise en 2022 par le groupe Callista, l'usine de fabrication de pièces automobiles est de nouveau à vendre. Le plan de redressement mis en œuvre depuis 2022 a permis de relancer l'activité du site. Un plan de modernisation de 13 millions d'euros doit permettre de développer la production.

Méga CGR LANESTER [Ouest-France, 1st janvier 2024]

En 2023, le cinéma a connu une hausse de sa fréquentation de +19 % par rapport à 2022. Le complexe qui compte 2 116 fauteuils répartis dans 12 salles, modernise progressivement ses installations avec la généralisation des projections laser.

La Laiterie de Kerguillet PLOUAY [Le Journal des Entreprises, 22 janvier 2024]

La laiterie de Kerguillet vient d'ouvrir une 4° boutique dans le quartier Carnel à Lorient. Elles sont toutes alimentées par l'usine basée à Plouay et par la Fromagerie d'Arvor à Kervignac. L'entreprise compte 40 salariés pour un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.

Pêch'Alu INZINZAC-LOCHRIST [Le Journal des Entreprises, 25 janvier 2024]

2 millions d'euros ont été investis pour moderniser l'outil de production principalement tourné vers la construction navale. L'entreprise a également diversifié son activité vers des passerelles en aluminium. Elle compte 24 salariés.

Lorient Keroman LORIENT [Ouest-France, 30 janvier 2024]

Un nouvel élévateur à bateau de 800 tonnes va venir remplacer l'actuel équipement de 650 tonnes. La livraison est attendue pour le deuxième semestre 2025. L'investissement porte sur 6 millions d'euros.

SoBreizh KERVIGNAC [Le Journal des Entreprises, 29 février 2024]

SovéFrais (Ploudaniel) et A2S (Kervignac) appartenant à la branche distribution du groupe Even ont fusionné au sein de SoBreizh. La nouvelle entité représente 97 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte 320 salariés. Elle est spécialisée sur la distribution de produits alimentaires pour la restauration hors domicile.

Hôtel des Astéries PLOEMEUR [Ouest-France, 7 février 2024]

L'hôtel de 36 chambres, fermé depuis juin 2023, va rouvrir ses portes au printemps sous l'enseigne B&B Hôtel. Le restaurant reprendra ses activités par la suite. À terme l'ensemble comptera 45 salariés.

Lorient Keroman LORIENT [Le Télégramme, 7 février 2024]

La baisse des tonnages débarqués au port de pêche fait passer la criée Lorientaise au $3^{\rm e}$ rang français.

Start Ateliers Services GUIDEL [Ouest-France, 19 février 2024.]

Spécialisé dans la sous-traitance industrielle, l'établissement couvre un grand nombre de secteurs d'activité. Il regroupe un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et une entreprise adaptée (EA). L'ensemble compte 150 personnes dont 120 en situation de handicap.

PolaRYSE LORIENT [Le Télégramme, 19 février 2024]

Créée en 2018, la société de production audiovisuelle s'est spécialisée dans la course au large. Elle travaille à la fois pour les teams de course au large et les organisateurs de courses. Elle compte une dizaine de collaborateurs. Elle a prévu de quitter, en 2025, ses locaux de la rue de la Perrière pour intégrer le bâtiment Ulteam sur Lorient – La Base.

7

Seemo LORIENT [Le Journal des Entreprises, 15 février 2024]

Aucune mise en chantier prévue en 2024 pour le promoteur immobilier touché par la crise du secteur. L'année sera consacrée à la finalisation des projets en cours. La société emploie 18 salariés répartis entre Lorient et Paris.

7

Acomodo PLOEMEUR [Le Journal des Entreprises, 15 mars 2024]

Directement touchée par les difficultés actuelles des maisons de retraite, l'entreprise spécialisée dans la vente de mobilier pour sénior, cesse ses activités après 10 ans d'existence. Elle emploie 6 salariés.

7

Tyrex LORIENT [Le Journal des Entreprises, 18 mars 2024]

La société basée à Lorient et Clichy propose un service de décontamination des clés USB. Son chiffre d'affaires, en hausse de 35 %, atteint les 5 millions d'euros dont 30 % à l'international. Elle ouvre une filiale aux États-Unis pour conforter son développement.

7

Serpe LANESTER [Le Télégramme, 4 mars 2024]

Spécialiste de la protection périmétrique cyber sécurisée, l'entreprise assure la sécurisation de 600 installations nucléaires, pénitentiaires ou militaires. Elle a intégré en février de nouveaux locaux sur le pôle d'activité de Technellys où elle était déjà implantée depuis 2007.

NÉO LORIENT [Le Journal des Entreprises, 25 mars 2024]

Le réseau de mutualisation d'achat pour l'industrie agroalimentaire fait construire une plateforme logistique de 1 200 m² sur la zone de la Cardonnière pour un budget de 2,4 millions d'euros. Néo réalise un chiffre d'affaires de plus de 11 millions d'euros et emploie 15 salariés.

 \nearrow

ChouetteCoop KERVIGNAC [Le Journal des Entreprises, 18 mars 2024]

Book Hémisphère change de nom et devient ChouetteCoop. La société coopérative d'intérêt collectif, spécialisée à l'origine sur la vente en ligne de livres d'occasion, se diversifie vers d'autres produits culturels. Elle compte des sites à Kervignac, Carhaix et vient d'ouvrir une recyclerie à Merlevenez.

7

Securiteam LANGUIDIC [Ouest-France, 20 mars 2024]

La société de sécurité, créée en 2003, emploie 900 personnes pour 610 équivalents temps plein et réalise 20 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour répondre à ses besoins en compétences, elle a développé son propre centre de formation.

 \nearrow

AVRIL

Imerys PLOEMEUR [Ouest-France, 1 avril 2024]

La société Imerys en charge de l'exploitation d'un site kaolinique sur la commune Ploemeur est autorisée par arrêté préfectoral à poursuivre l'extension et l'exploitation de la carrière pour les 28 prochaines années.

⋈ S

Santa Anna Maria LORIENT [Le Télégramme, 14 avril 2024]

C'est le nom du nouveau fileyeur qui a rejoint le port de Lorient et qui embarquera 11 membres d'équipage pour une activité de pêche côtière avec pour cible principale la sole.

 \nearrow

Tip & Shaft LORIENT [Ouest-France, 19 avril 2024]

Créée en 2015 sur Lorient, le média spécialisé sur la course au large a trouvé son modèle économique en proposant une offre de service diversifiée allant de la newsletter à l'organisation d'évènements professionnels en passant par la création de podcast. Il compte 4 collaborateurs.

 \nearrow

TR Racing LORIENT [Les Échos, 11 avril 2024]

L'équipe de course au large TR Racing inaugurera fin avril ses nouveaux locaux sur le secteur de Lorient La Base. Le bâtiment de 1 700 m² accueillera les 2 monocoques de la classe Imoca sur la moitié de la surface. 800 m² sont dédiés aux services supports de la team et à l'accueil d'entreprises innovantes.

MAI

Capitaine Houat LANESTER [Le Télégramme, 6 mai 2024]

Pour faire face à des difficultés financières, la filiale produit de la mer du groupe Agromousquetaires se réorganise. Elle a décidé de déménager sa base logistique située à Lorient, sur le site de production de Lanester. Tous les emplois sont préservés.

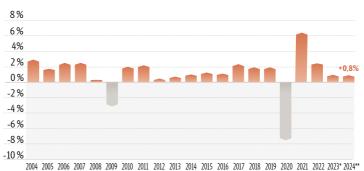
7

K-Challenge LORIENT [Les Échos, 15 mai 2024]

L'écurie de course engagée dans la coupe de l'America a le projet de s'installer à Lorient dans le secteur du Péristyle. Dans le Lab, 60 salariés travailleront sur des voiliers de courses, mais également sur les navires à hydrogène avec pour objectif la décarbonation de la filière maritime.



→ Une croissance faible en 2023 et en 2024



Évolution annuelle du PIB en France en % Source : Insee - Banque de France

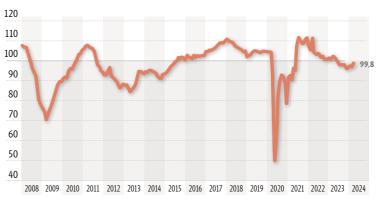
Estimation Insee

** Prévision Banque de France

La croissance du PIB serait de 0,9 % en 2023 (Insee) et de 0,8 % en 2024 (Banque de France).

France

→ Un redressement du climat des affaires

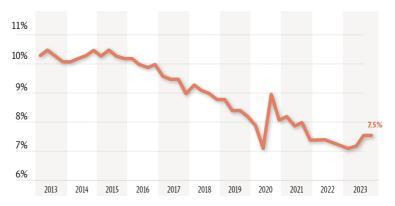


Climat des affaires Source : Insee – Niveau moyen de long terme 100

> Après une dégradation continue sur le deuxième semestre 2023, le climat des affaires se redresse sur le début de l'année 2024. En mars, il est à 99,8 proche de son niveau de long terme.

France

→ Un chômage stable après une hausse

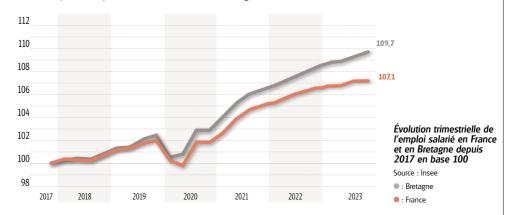


Taux de chômage en France (hors Mayotte) depuis 2013

> Après une légère progression sur les premiers trimestres de 2023, le chômage se stabilise au dernier trimestre 2023. Il est de 7,5 % de la population active.

Bretagne

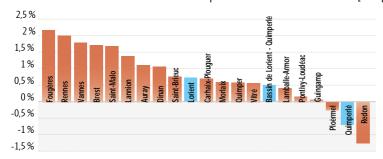
→ Des emplois toujours en croissance en Bretagne



Alors que la croissance de l'emploi ralentit en France, elle reste dynamique en Bretagne : +0,4 % sur le dernier trimestre 2024.

Bretagne

→ Un ralentissement des créations d'emplois sur le bassin de Lorient-Quimperlé



Évolution de l'emploi salarié privé en 2023 (4e trimestre) par ZE

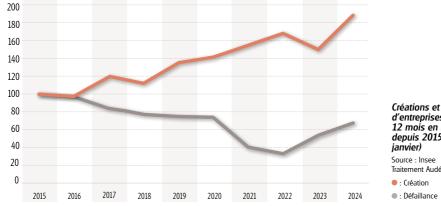
Source : URSSAF, Traitement Audél or

L'emploi salarié privé poursuit sa progression entre 2022 et 2023 sur le bassin d'emploi $de\ Lorient\ Quimperl\'e\ +0,5\ \%.\ La\ dynamique\ reste\ contrast\'ee\ entre\ les\ deux\ zones\ d'emperl\'e$ ploi du bassin : Lorient affiche une croissance de l'emploi de $0,7\,\%$ alors que Quimperlé connait une perte de -0,7 %.

(NB : le bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé correspond au cumul des zones d'emploi de Lorient et de Quimperlé).

Morbihan

→ Remontée des créations d'entreprises et des défaillances proches de leur niveau d'avant Covid



Créations et défaillances d'entreprises sur 12 mois en base 100 depuis 2015 (point en

Traitement Audél or

Après un repli en 2023, le nombre de création d'entreprises repart à la hausse en 2024. Les défaillances sont en augmentation et retrouvent leur niveau d'avant la crise Covid.

Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

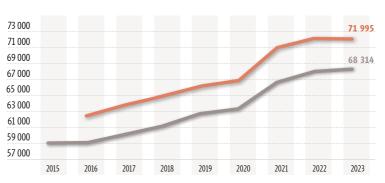
→ L'emploi intérimaire en repli

Emploi salarié privé au 4º trimestre sur le bassin de Lorient-Quimperlé depuis 2015

Source : URSSAF Traitement AudéLor

: Emploi y compris intérim

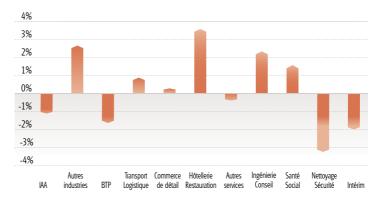
: Emploi



Au 4° trimestre 2023, l'emploi sur le bassin de Lorient-Quimperlé progresse de +0,5 % entre 2022 et 2023. Si on inclut l'intérim, l'emploi est en léger repli de -0,1 % sur un an (baisse plus forte de l'intérim). Cette tendance s'observe sur les deux zones d'emploi du bassin

Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ 5 secteurs en perte d'emplois dont l'intérim



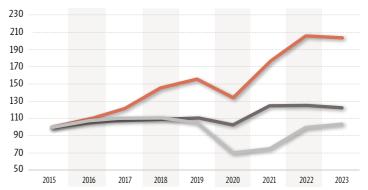
Évolution de l'emploi par secteur entre 2021 et 2023 (4° trimestre) sur le bassin de Lorient-Quimperlé

Source : URSSAF Traitement AudéLor

5 secteurs sur 11 ont connu une baisse de l'emploi salarié entre 2022 et 2023 (4° trimestre): IAA, BTP, autres services, nettoyage sécurité et intérim. L'hôtellerie restauration affiche la plus forte progression +3,6 % suivi par les autres industries +2,7 % et l'ingénierie conseil +2,3 %. Les autres industries sont les plus créatrices en volume +255 emplois.

Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ Une légère baisse des recrutements en CDI



Les recrutements en CDI (-1,1%) et en CDD Long (-2,0%) sont en baisse entre 2022 et 2023. Les CDD courts progressent (+4,5%) et retrouvent leurs niveaux d'avant crise Covid.

Nombre de contrats par année en base 100 dans le bassin d'emploi de Lorient Quimperlé

Source : URSSAF Traitement AudéLor

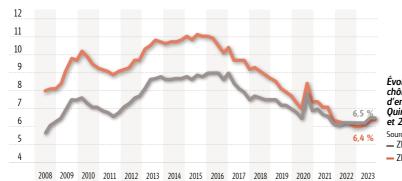
— CDI

— CDD long

— CDD court

Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ Des taux de chômage bas stabilisés



Évolution des taux de chômage des zones d'emploi de Lorient et Ouimperlé entre 2008 et 2023

Source : Insee

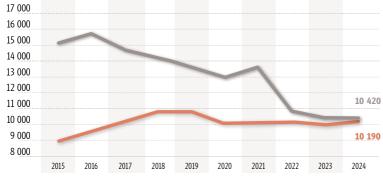
__ ZE Quimperlé

- 7F Lorient

Les zones d'emploi de Lorient et Quimperlé affichent des taux de chômage bas stabilisés sur la fin d'année 2023, autour de 6,5%.

Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ Une demande d'emploi stabilisée



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2015 et 2024 (1er trimestre)

Source : Dares

Traitement AudéLoi

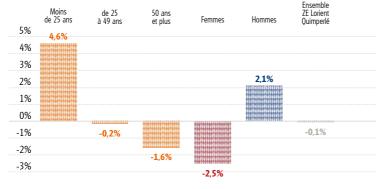
— Cat. A

— Cat. B et C

Au 1er trimestre 2024, le territoire compte 10 420 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité), à son plus bas niveau depuis 2008.

Bassin d'emploi Lorient-Quimperlé

→ Une augmentation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A entre 2023 et 2024 (1er trimestre)

Source : Dares Traitement AudéLor

Entre 2023 et 2024 (1er trimestre), la demande d'emploi toutes catégories confondues est stable à -0,1 %. Celle des moins de $\overline{25}$ ans, toujours plus sensible à la conjoncture, a progressé de +4,6 %. Celle des autres catégories d'âge est en baisse. Le demande d'emploi des hommes est en progression (+2,1%)alors que celle des femmes est en recul -2,5 %.

Pays de Lorient

Créations et reprises d'entreprises : les projets accompagnés par Initiative Pays de Lorient



L'accompagnement des porteurs de projet est au cœur des actions de développement économique local. Initiative Pays de Lorient accompagne depuis 1998, les créateurs et repreneurs d'entreprises. En vue de mieux connaître leurs profils, leurs parcours, les difficultés rencontrées mais aussi leurs attentes, AudéLor a réalisé une étude qui s'appuie notamment sur une enquête auprès de 110 porteurs de projet accompagnés entre 2018 et 2022.



+ d'infos

→ Communication #231, janvier 2024, "Les porteurs de projet accompagnés par Initiative Pays de Lorient 2018-2022" sur www.audelor.com/Publication & études.



associations et 770 lieux d'accueil, dont 20 implantations locales en Bretagne.

Le réseau initiative : un soutien à la création et reprise d'entreprises ancré sur le territoire

L'association Initiative Pays de Lorient (IPL) est structurée autour de deux axes essentiels : un ancrage local fort et un caractère partenarial affirmé avec l'implication de nombreux professionnels bénévoles et partenaires actifs. IPL compte 2 salariées (1,5 équivalent temps plein) portées par AudéLor. Elles sont en charge de l'animation, de l'accueil et du suivi des porteurs de projet. Sur l'ensemble du territoire français, on dénombre 207 associations et 770 lieux d'accueil, dont 20 implantations locales en Bretagne. Le prêt d'honneur à la personne est au cœur du dispositif d'Initiative. Ce prêt à taux zéro a pour objectif de renforcer les fonds propres et de faciliter ainsi l'obtention d'un prêt bancaire. Ce prêt ne nécessite ni caution ni garantie personnelle. Après un parcours d'accompagnement ponctué de plusieurs étapes, chaque dossier éligible est présenté en comité d'agrément qui décidera de l'attribution du prêt. Celui-ci pourra alors être accordé, refusé ou ajourné.

2018-2022 : une période très dynamique pour l'entrepreneuriat

Au sein du réseau Initiative, la Bretagne fait partie des territoires les plus dynamiques en matière de création ou maintien d'emplois grâce aux entreprises aidées. Avec 11,5 emplois créés ou maintenus pour 10 000 habitants, la Bretagne se situe au second rang, juste après la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Entre 2018 et 2022, 432 porteurs de projet ont fait appel à IPL et ont été auditionnés en comité d'agrément soit en moyenne 86 porteurs de projet par an. Au final, 310 porteurs de projets ont décaissé leur prêt.

L'ensemble de ces porteurs de projet correspond à 259 entreprises aidées sur le territoire, plusieurs porteurs de projet pouvant être rattachés à une même entreprise. Sur les 259 entreprises aidées, 54 % sont des projets de création, 43 % des projets de reprise et 2 % correspondent à des projets de croissance (investissements...). Entre 2018 et 2022, les sollicitations auprès d'IPL se sont accrues : le nombre de passages en comité a progressé de 30 % (+22 passages) et le nombre de comités est passé de 19 par an en 2018 à 24 en 2022.

Le commerce et la restauration : la moitié des entreprises aidées

Entre 2018 et 2022, 49 % des entreprises aidées sont issues des secteurs du commerce ou de la restauration. La construction arrive juste derrière et représente 13 % des entreprises aidées. Enfin, les autres activités de services : coiffure, instituts de beauté, salle de sport regroupent 12 % des entreprises ayant bénéficié d'une aide d'IPL.

Des perspectives plutôt positives pour les entreprises aidées

Sur les 109 porteurs de projet ayant répondu à la question : "quelles sont vos perspectives pour votre entreprise ?", 70 envisagent un développement, 9 souhaitent transmettre ou vendre et 4 liquidations judiciaires sont envisagées. Ainsi, le rôle joué par l'accompagnement dans la pérennité de l'entreprise est à souligner. En effet, les entreprises aidées par IPL affichent des taux de pérennité à 3 ans supérieurs à 90 % souvent au-dessus des moyennes nationales. En 2021, le taux de pérennité à 3 ans pour les entreprises aidées par IPL était de 95 % alors que le taux moyen national était de 82 % (entreprises aidées et non aidées).

217 emplois étaient recensés au démarrage de l'activité dans les entreprises interrogées. Au moment de l'enquête, l'effectif pour ces mêmes entreprises était de 329, soit +52 %. Hormis 3 secteurs d'activité (commerce de gros, transport et activités financières), les autres secteurs ont vu leurs effectifs progresser. Ce sont principalement les secteurs d'activité disposant d'une large zone de chalandise avec des besoins en recrutement plus important qui ont le plus gagné en effectif : entreprises de conseil, bureaux d'études et certains autres services. À l'horizon 2026, 121 nouveaux emplois sont envisagés par les répondants. Les secteurs du commerce de détail, les cafés/restaurants sont les secteurs les plus dynamiques.

Parmi les entreprises créées depuis au moins 4 ans, la moitié des dirigeants se versent un salaire de moins de 1 500 € brut/mois et un tiers seulement dispose d'un salaire brut de plus de 2 000 € brut/mois.

Concernant les chiffres d'affaires, ils varient selon l'ancienneté de la création, le type de projet (création ou reprise) et l'activité exercée. Ainsi, pour 49 % des porteurs de projet interrogés, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 100 K€ en 2022, il s'agit pour 81 % de créateurs qui ont débuté leur activité entre 2018 et 2022, soit très récemment.

Un niveau de satisfaction élevé

Au delà du descriptif des profils des entreprises aidées, l'enquête a mis en évidence un niveau de satisfaction élevé des porteurs de projet vis-à-vis de l'accompagnement réalisé par IPL. En effet, 94 % des répondants ont le sentiment d'avoir été bien accompagnés et aidés. Les 2 points qui recueillent le plus de satisfaction sont l'évaluation de la faisabilité du projet et la disponibilité des professionnels et bénévoles. La mise en réseau et l'accompagnement post-création sont les 2 points avec les taux d'insatisfaction les plus élevés (18 % et 16,5 %).

Le profil des porteurs de projet accompagnés par IPL

41 % de femmes

38,6 ans

l'âge moyen de passage en comité IPL

75 % de diplômés bac ou supérieur

69 %

avaient déjà une expérience dans le secteur d'activité de leur proiet

38 %

avaient déjà une expérience entrepreneuriale avant de créer ou reprendre une entreprise

49 %

des entreprises aidées : commerce et restauration

58 %

des entreprises aidées sont localisées sur 4 communes : Lorient, Ploemeur, Hennebont et Lanester

75 %

des entreprises aidées sont localisées en centre-ville ou en centre-bourg



Pays de Lorient

Friches et dents creuses dans les zones d'activités du pays de Lorient : bilan des évolutions 2018 – 2023



La limitation de la consommation foncière est un enjeu majeur des politiques d'aménagement. Cela passe notamment par le réemploi du parcellaire déjà bâti et du parcellaire sous-occupé, voire inoccupé, au sein des espaces urbanisés. En la matière, les zones d'activités économiques disposent d'un potentiel que le SCoT du pays de Lorient a souhaité remobiliser avec un objectif de 22 hectares en 20 ans. 5 ans après, où en est-on?



+ d'infos

→ Communication #240, avril 2024, "Potentiel foncier des sites d'activités – quelle réactivation de 2018 à 2023 ?" sur www.audelor.com/Publication& études.

Identifier avant de remobiliser

En 2018, 30 hectares de dents creuses (espaces libres au sein d'espaces aménagés) et près de 13 hectares de friches ont été identifiés au sein des zones d'activités économiques (ZAE) du pays de Lorient. Ce potentiel foncier théorique de 43 hectares représentait 3 % de la surface totale des ZAE du territoire. Ce potentiel est significatif mais très faible comparé à des territoires ayant connu de fortes restructurations industrielles comme dans le Nord ou l'Est de la France. Il s'agit dans le pays de Lorient de "friches banales". Ces 71 espaces inventoriés ont été référencés afin de suivre leurs évolutions cinq ans après le premier inventaire. En 2023, AudéLor a identifié les espaces qui ont été réactivés et ceux qui sont restés "inertes" pour mesurer les dynamiques d'optimisation foncière et immobilière à l'œuvre dans les ZAE. L'objectif fixé dans le SCoT du Pays de Lorient approuvé en 2018 était de remettre sur le marché du foncier économique la moitié de ce potentiel soit 22 ha en 20 ans.

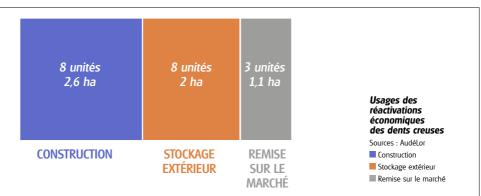
DENTS CREUSES

21

des 51 dents creuses de 2018 sont considérées comme réactivées en 2023.

Dents creuses : 37 % exploitées pour un usage économique

21 des 51 dents creuses de 2018 sont considérées comme réactivées en 2023. Cela représente près de 17 hectares qui ont trouvé un usage, soit 41 % du nombre et 65 % de la surface totale des dents creuses. Parmi ces 21 dents creuses, 19 ont été exploitées pour un usage économique, soit 37 % du nombre initial mais seulement 20 % de la surface totale. Trois types d'optimisation sont constatés : construction de locaux d'activités, aménagement de stockage extérieur, ou remise sur le marché de l'espace inoccupé.

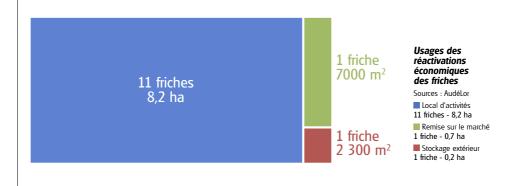


Friches : 9 ha sur 13 réactivées pour un usage économique

Une grande majorité de friches (17 sur 20) ont été reconverties, ou sont en cours de réactivation (travaux démarrés). Cela représente 11,7 ha, soit 95 % de la surface inventoriée en 2018. Neuf hectares ont été réactivés pour un usage économique, soit 73 % de la surface initiale. Trois catégories de reconversion économique ont été opérées : aménagement de locaux d'activités (démolition/création ou réhabilitation de l'existant), aménagement d'aire de stockage extérieur ou remise sur le marché. L'aménagement de locaux d'activités constitue la majeure partie des friches reconverties.

Une redynamisation de 3 ha par an en moyenne

En 2023, on constate que le niveau de réutilisation économique est très différent entre dents creuses (37 %) et friches (80 %). Les dents creuses sont plus difficiles à exploiter que les friches car une partie des propriétaires privés ne souhaitent pas se dessaisir dans l'immédiat d'une réserve foncière. Ce phénomène est alimenté par des logiques patrimoniales et/ou spéculatives. Au total, ce sont 15 ha en 5 ans qui ont pu être utilisés à des fins économiques : 6 ha de dents creuses et 9 ha de friches. La dynamique de 3 ha par an se situe au-delà du rythme moyen d'1 ha par an fixé par le SCoT, soit déjà 75 % de l'objectif fixé pour 20 ans. Par ailleurs, près de 280 emplois ont pu être créés sur ces espaces soit une moyenne de près de 20 emplois par ha. Depuis cet inventaire SCoT de 2018, de nouvelles dents creuses et friches ont été identifiées, très majoritairement dans les ZAE communales. Certes, ces espaces ne constituent pas du foncier disponible immédiatement mais ils représentent de précieux potentiels de développement qu'il convient d'optimiser et d'intensifier à la hauteur des enjeux et exigences de la loi Climat et Résilience de 2021. Néanmoins ce potentiel ne permettra pas de répondre à tous les besoins fonciers des activités économiques, tant sur le plan quantitatif (10 ha par an) que sur les aspects qualitatifs (taille, localisation...).





LORIENT AGGLOMÉRATION

Handicap Innovation Territoire: enquête sur la perception du handicap



Handicap Innovation Territoire (HIT) est un projet collaboratif porté par Lorient Agglomération de 2020 à 2027. Il a pour ambition de faire du handicap un levier d'innovation sociale et technologique au service des citoyens, tout en favorisant l'attractivité économique du territoire. AudéLor est chargée par Lorient Agglomération d'évaluer l'impact du projet sur le territoire. Deux enquêtes de perception auprès des personnes en situation de handicap et auprès des habitants de Lorient Agglomération, déjà réalisées en début de programmation, ont été renouvelées fin 2023.



+ d'infos

→ Communication #236, avril 2024, "HIT : Observatoire handicap" sur www.audelor.com/Publications.

Sondage sur la perception du handicap par les habitants de Lorient Agglomération

Un sondage téléphonique, déjà réalisé en 2020, a été renouvelé fin 2023 avec l'appui du cabinet Tryom. Il a permis de recueillir les réponses de 816 habitants de Lorient Agglomération sur leur perception du handicap.

Une proximité de la population avec le handicap

18 % des répondants se déclarent en situation de handicap, soit une part beaucoup plus élevée que celle des personnes reconnues administrativement (9 %) sur Lorient Agglomération. Les 30-44 ans et les 45-59 ans sont les tranches d'âges qui se déclarent les plus en situation de handicap, autour de 25 %. Elles se placent assez logiquement devant les 15-29 ans (5 %) mais de façon plus surprenante, elles sont également devant les 60-74 ans et les plus 75 ans qui ne sont respectivement 14 % et 19 % à se déclarer en situation de handicap. Les personnes âgées en perte d'autonomie ne se considèrent pas en situation de handicap.

La part de personnes de 30-44 ans se déclarant en situation de handicap est



en progression depuis le précédent sondage : 26 % en 2023 contre seulement 16 % en 2020. Deux explications à cette évolution : un rapport au handicap qui amène les plus jeunes générations à reconnaître plus facilement leur situation et une dégradation globale de la santé mentale (constatée au niveau national) en particulier chez les salariés peuvent expliquer cette tendance à la hausse. Plus de la moitié des répondants (55 %) déclarent avoir un proche (famille, ami) en situation de handicap. Ce résultat est comparable à celui constaté dans les enquêtes nationales.

Des définitions du handicap détachées de la personne

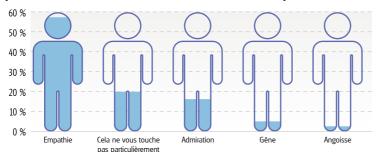
Les définitions du handicap retenues par les répondants au sondage ne sont pas centrées uniquement sur les personnes. En effet, pour 59 % des répondants, le handicap est défini comme un empêchement ou une limitation dans la vie quotidienne. Le handicap assimilé à un environnement inaccessible est la définition retenue par 28 % des répondants, la déficience de la personne elle-même n'est proposée que par 11 % des personnes.

Le handicap entre représentation déformée et méconnaissance

Comme lors de l'édition de 2020, le handicap moteur, et tout particulièrement la personne en fauteuil, est la première représentation du handicap dans la population. Les déficiences intellectuelles arrivent ensuite. Les déficiences sensorielles, visuelles et surtout auditives, sont peu identifiées par la population alors même que ces dernières sont les plus répandues.

Plus globalement, les handicaps "visibles" restent majoritaires dans la représentation du handicap alors que 80 % des handicaps sont invisibles. Les contraintes dans la vie quotidienne sont identifiées comme la première difficulté (27 %) par la population comme par les personnes en situation de handicap. Les difficultés financières sont quant à elles sous-estimées. Elles n'arrivent qu'à la 5° position avec seulement 10 % réponses des habitants. La part monte à 14 % chez les répondants qui se déclarent en situation de handicap. D'ailleurs, la faiblesse des ressources financières fait partie des principales sources d'insatisfaction exprimées lors des entretiens réalisés avec les personnes en situation de handicap. Selon les données 2019 du ministère des solidarités, 19,5 % des personnes en situation de handicap vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 12,8 % des "valides".

Des sentiments positifs vis-à-vis des personnes en situation de handicap



"Face à une personne en situation de handicap, vous diriez que vous ressentez plutôt..."

Sources : Tryom, AudéLor

Les sentiments positifs, empathie (57 %) et admiration (16 %), arrivent largement en tête des émotions ressenties par les habitants de Lorient Agglomération face à une personne en situation de handicap. En revanche, ces sentiments ne semblent pas toujours perçus par les personnes en situation de handicap. Lors des entretiens que nous avons réalisés, les personnes en situation de handicap dénoncent les comportements irrespectueux, les incivilités, les moqueries d'une partie de la population à leur encontre.



Des préjugés toujours très présents

55 % des répondants considèrent que les préjugés contre les personnes en situation de handicap restent très présents. Ils sont 76 % à considérer qu'à compétence équivalente une entreprise sera plus réticente à embaucher une personne en situation de handicap.

Pour 81% des répondants, être en situation de handicap oblige à renoncer à certains projets et qu'il est difficile d'avoir un niveau de vie équivalent à celui d'une personne valide. D'autre part, seuls 36% des répondants considèrent que les personnes en situation de handicap peuvent être aussi heureuses que les autres.

Le handicap, une opportunité pour la société

Près de 90 % des personnes enquêtées considèrent qu'être en situation de handicap permet de développer des compétences nouvelles. Elles sont un nombre équivalent à penser que les innovations développées pour les personnes en situation de handicap peuvent être créatrices d'emplois. Seuls 21 % des répondants considèrent les personnes en situation de handicap comme une charge pour la société.

Qu'il s'agisse d'améliorer l'accès aux commerces et aux services, les déplacements et plus globalement l'intégration des personnes en situation des handicap, 70 % des répondants saluent les efforts réalisés localement. Ils sont 81 % à souhaiter plus de mixité dans les activités (associatives, culturelles, sportives...) pour davantage de partage entre personnes en situation de handicap et "valides".

PRÉJUGÉS

55%

des répondants considèrent que les préjugés contre les personnes en situation de handicap restent très présents.

Sondage : le point de vue des personnes en situation de handicap

Sur les 816 répondants 139 se sont déclarés en situation de handicap. Sur certains sujets leur réponses diffèrent sensiblement de celles du reste de la population.

Les représentations du handicap sont moins tournées vers les handicaps moteurs, une place plus importante est donnée aux maladies.

Leur définition du handicap met l'accent sur l'empêchement ou la limitation dans la vie de tous les jours.

L'empathie est moins marquée dans les sentiments ressentis vis-à-vis des personnes en situation de handicap, l'indifférence ou le détachement se retrouve plus souvent dans leur réponse.

La perception des préjugés (de la population et des entreprises) est bien plus forte chez les personnes en situation de handicap par rapport au reste de la population. La différence est plus marquée vis-à-vis des personnes (+13 points) que des entreprises (+7 points).





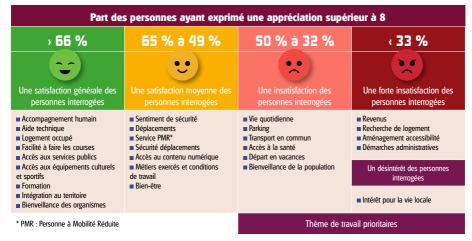
Entretiens avec des personnes en situation de handicap

Pour compléter le sondage, 56 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des personnes en situation de handicap avec pour objectifs de recueillir leur point de vue sur différents aspects de leur vie sur notre territoire et permettre l'expression d'un niveau de satisfaction/insatisfaction.

Les personnes rencontrées ont été mobilisées par les associations locales représentant les personnes et les structures locales en charge de leur accompagnement.

Des sources de satisfactions et quelques points de vigilance

Le tableau ci-dessous classe les thématiques en fonction du niveau de satisfaction des personnes.



Source : enquête AudéLor

Plus de 2 personnes sur 3 se déclarent satisfaites des accompagnements humains ou matériels dont elles bénéficient. Les activités quotidiennes comme les courses, l'accès au services publics et aux équipements sportifs et culturels font l'objet d'une forte satisfaction des personnes rencontrées. Elles sont bien accueillies et accompagnées par les organismes et elles se sentent bien intégré.

À l'opposé, plus de 2 personnes sur 3 se déclarent très insatisfaites de leur revenu et des aménagements d'accessibilité. La recherche de logement et les démarches administratives sont jugées très difficiles.

Principales attentes exprimées : information et formation

Deux thématiques ressortent fortement des attentes exprimées par les personnes en situation de handicap : l'information et la formation. Elles souhaitent être mieux informées sur des services, les équipements, les activités qui leur sont dédiés et/ou accessibles. Elles sont également en demande d'actions de formation ou de sensibilisation du grand public mais également des professionnels sur le handicap. Et ce, afin de pour réduire les incivilités ou les comportements inappropriés qui peuvent être liés à de la méconnaissance.

LORIENT AGGLOMÉRATION

Festival Interceltique de Lorient : Quelles retombées économiques en 2023 sur Lorient Agglomération ?



Le Festival Interceltique de Lorient (FIL) est un évènement emblématique du territoire lorientais depuis de nombreuses années. Compte tenu de son ampleur, la mesure de ses retombées économiques est un enjeu pour les organisateurs, les collectivités et les partenaires du festival. Lorient Agglomération a donc sollicité AudéLor pour actualiser l'étude précédemment réalisée sur l'édition 2017. Le travail a été mené fin 2023 par AudéLor avec l'appui du cabinet Gece et du FIL.



+ d'infos

→ Communication #238, mars 2024, "Festival Interceltique de Lorient. Quelles retombées économiques en 2023 sur Lorient Agglomération? " sur www.audelor.com/Publication & études.

306 000 festivaliers : une hausse de 12 % par rapport à 2017

En 2023, le nombre de visites enregistrées au FIL est de 950 000 (1 personne ayant participé à 2 jours de l'événement représente 2 visites). On dénombre 306 000 festivaliers "uniques" car la fréquentation est de 3,3 jours en moyenne. La fréquentation est en hausse de 12 % par rapport à 2017. Le Festival rayonne largement au-delà de l'agglomération. Seulement 27 % des festivaliers sont des habitants de Lorient Agglomération. 35 % résident ailleurs en Bretagne et 37 % hors Bretagne. Un festivalier sur deux est un touriste.

En ce qui concerne l'accès au territoire de Lorient Agglomération par les festivaliers, il est largement effectué en voiture. Les transports en commun sont utilisés par 18 % avec une répartition quasi-égale entre train, bus et bateau (y compris navette). En ce qui concerne les déplacements des visiteurs pendant l'évènement, la part de la voiture est plus faible et elle est inférieure à la part des déplacements piétons. La part du bus est sensiblement plus élevée qu'au sein des flux d'arrivée sur le territoire.

Un public fidèle, une satisfaction élevée

Les festivaliers viennent surtout de l'extérieur. Ils constituent pourtant un public fidèle : 41 % d'entre eux sont venus plus de 10 fois. Seulement 21 % sont venus pour la première fois en 2023. Un taux proche était observé en 2017 (24 %). Même le public "touriste" est fidèle au Festival avec seulement 30 % de nouveaux festivaliers parmi eux.

HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION + 12%

par rapport à 2017. Le Festival rayonne largement au-delà de l'agglomération.

Retombées économiques du FIL

Les festivaliers sont largement satisfaits de l'évènement. C'est le cas de 89 % d'entre eux et 41 % en sont même très satisfaits. Le public le plus fidèle parait aussi plus exigeant avec un taux moins élevé (30 %) de très satisfaits.

Une hausse sensible des dépenses des visiteurs

Les dépenses locales du public (restauration, alimentation, hébergement, carburants...) passent de 21,4 millions d'euros en 2017 à 33 millions d'euros en 2023. La progression est donc de +54 % alors que celle du nombre de festivaliers est de 12 %. La hausse des dépenses est, en grande partie, portée par les dépenses d'hébergement et celles liées au carburant. À l'inverse la part des dépenses diminue dans les bars et restaurants. Les dépenses d'hébergement augmentent car ceux-ci sont de plus en plus souvent payants (location courte durée et hôtel). En 2017, l'hébergement non marchand (résidence secondaire, familles et amis) était beaucoup plus important. Une évolution similaire est confirmée pour l'ensemble des touristes par l'enquête Reflet de la Région.

Cette augmentation globale de 54 % doit certes être nuancée par l'inflation (+16 % de 2017 à 2023). Mais, en termes réels, la progression reste toutefois très forte : +38 % en 6 ans.

Une forte croissance des retombées et de l'impact économique

Les retombées économiques totales sont donc de 35,6 millions d'euros issues à 93 % des festivaliers. Elles connaissent en 6 ans, une croissance de +48 %. Pour calculer les retombées économiques (cf. encadré), il faut ajouter aux dépenses des visiteurs sur le territoire, celles réalisées par l'organisateur du FIL lui-même. Ce dernier a recours à 326 fournisseurs dont 36 % sont implantés sur le territoire de Lorient Agglomération. Au total, 2,6 millions d'euros sont dépensés auprès de fournisseurs locaux.

En ce qui concerne l'impact économique, il ne s'appuie, pour les festivaliers, que sur ceux qui sont extérieurs au territoire de Lorient Agglomération et qui sont venus sur le territoire uniquement pour le festival. Les flux financiers entrants sont bien sûr plus faibles que les dépenses totales des festivaliers (locaux et extérieurs). Ils atteignent toutefois le montant significatif de 24,2 millions d'euros. En ce qui concerne l'organisation du Festival, les dépenses entrantes et sortantes sont très proches et s'équilibrent quasiment. Au final, l'impact économique est de 23,5 millions d'euros soit une progression de 82 % en 6 ans.

En définitive, le FIL, grand évènement culturel local, est aussi un créateur de richesse avec 23,5 millions injectés sur le territoire et un plus de 35 millions dépensés localement. En 6 ans, son impact a fortement augmenté (+82 %). L'impact en emplois peut être estimé à 324 ETP.

	Retombée économiques (en M €)	lmpact économique (en M €)
2017	24	12,9
2023	35,6	23,5
2017 - 2023	+11,6 M	+10,6 M
2017 - 2023 en %	+ 48 %	+ 82 %

Reflet: Région Enquête Fréquentation et Loisirs; enquête réalisée tous les 5 ans par le comité Régional du Tourisme Bretagne.

Définition

Sources : AudéLor-Gece

Définitions

Les retombées économiques sont constituées des dépenses réalisées sur le territoire pendant l'évènement par les festivaliers et aussi par l'organisateur en direct. L'impact économique : correspond à la richesse créée sur le territoire. Pour la mesurer, il faut prendre en compte à la fois les flux financiers entrants et sortants. Dans les dépenses des spectateurs, ne sont ainsi comptabilisées que celles opérées par les résidents hors de l'agglomération qui sont venus spécialement pour l'évènement. Ces 2 conditions définissent les spectateurs "générateurs d'impact". En ce qui concerne le volet organisateur, ne sont prises en compte que les ressources issues de l'extérieur de l'agglomération (subventions départementales, régionales, nationales ...). Sont déduites les dépenses qui bénéficient à des acteurs extérieurs au territoire (fournisseurs localisés hors du périmètre, cotisations sociales).

La consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers sur les communes du SCoT du pays de Lorient

La loi Climat & Résilience fixe comme objectif de réduire de 50% la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF) de 2021 à 2031 en France par rapport à la période 2011-2021. En Bretagne, le schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) a fixé un objectif de consommation d'ENAF de 304 hectares au maximum pour le SCoT du pays de Lorient.

Avec 118 hectares consommés en 3 ans (de 2021 à 2023), soit 39 hectares par an, le territoire est sur un rythme de consommation plus élevé que l'objectif moyen (30 hectares par an). Ce rythme s'explique par la réalisation de programmes planifiés avant l'adoption de la loi.

La modification simplifiée du SCoT, engagée fin 2023, doit fixer des objectifs aux communes afin de réguler cette consommation d'ici 2031.

